

MÉTIERS DE L'INDUSTRIE

BTS

CONCEPTION ET RÉALISATION DE SYSTÈMES AUTOMATIQUES (CRSA)

EN APPRENTISSAGE

En partenariat avec



LE MÉTIER

Le technicien supérieur CRSA est un spécialiste de la conception des équipements automatisés.

Conçus pour répondre à des besoins spécifiques, ces systèmes automatiques sont réalisés sur mesure et fabriqués à l'unité ou en petite série pour des clients exigeants. Le titulaire de ce diplôme trouve sa place dans des entreprises très diverses lui confiant des activités professionnelles nouvelles suivant les nombreuses évolutions des systèmes automatiques et des équipements automatisés.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Conduire et réaliser un projet
- Intervenir dans de nombreuses activités du cycle de vie des machines automatisées
- Participer à la conception, l'amélioration et la maintenance des machines automatisées

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Dessinateur en construction mécanique
- Électromécanicien
- Technicien de maintenance industrielle
- Automaticien
- Concepteur machines spéciales

CONDITIONS D'ACCÈS ET PRÉREQUIS

- Être titulaire d'un baccalauréat
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.
- Possibilité d'intégrer directement en 2ème année en fonction du parcours du candidat (sur dossier et entretien).

CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage par an : plusieurs semaines par mois en centre de formation de septembre à mai, le reste en entreprise.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 1400h.

Nom du certificateur : Éducation Nationale

Code RNCP : 37115 - www.francecompetences.fr

Date d'échéance de l'enregistrement : 31/08/2027

Date de publication de la fiche : 25/11/2022

SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée Louis Delage
27 Rue Balzac, 16100 Cognac
Tel : 05 45 35 86 70

POURSUITE D'ÉTUDES

- Licence professionnelle.
- Classe préparatoire
- Ecole d'ingénieur

DÉLAIS D'ACCÈS

Date théorique de début de formation : septembre + possibilité d'intégration en cours d'année selon le parcours du candidat.

MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée : alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (contrôle en cours de formation, examens ponctuels).

TARIFS

Le coût de la formation est pris en charge par l'OPCO de branche / l'entreprise. Pas de reste à charge pour l'apprenti.

Pour plus d'information, nous contacter

ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.

Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION

Pour connaître les indicateurs moyens de la formation, rendez-vous sur notre site internet à l'adresse suivante ou en scannant le QR Code : www.cfa-acad-poitiers.fr/nos-indicateurs

